

**LOI ⁰⁴³ L/93/ /CTRN
RATIFIANT ET PROMULGUANT LA CONVENTION SIGNEE LE
11 NOVEMBRE 1993 ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
ET LES SOCIETES GOLDEN SHAMROCK MINES LIMITED
(AUSTRALIE) ET CHEVANING MINING COMPANY (GRANDE
BRETAGNE) POUR L'EXPLOITATION DE L'OR, DU DIAMANT ET
DES MINERAUX ASSOCIES DANS LA PREFECTURE DE SIGUIRI.**

LE CONSEIL TRANSITOIRE DE REDRESSEMENT NATIONAL après en avoir délibéré, adopte;

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE promulgue la Loi dont la teneur suit ;

ARTICLE 1ER :

Est ratifiée et promulguée la Convention signée le 11 novembre 1993 entre la République de Guinée et les sociétés Golden Shamrock Mines Ltd, Australie et Chevaning Mining Company Ltd, Grande Bretagne pour l'exploitation de l'or, du diamant et des minéraux associés dans la Préfecture de Siguiiri.

ARTICLE 2 :

La présente loi qui entre en vigueur à la date de sa promulgation sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Conakry, le 28 DECEMBRE 1993



LANSANA CONTE